

MIGRATION IRRÉGULIÈRE VERS L'ESPAGNE DES SUBSAHARIENS EN PROVENANCE DU NORD ET DU SUD DU MAROC

IRREGULAR MIGRATION OF SUB-SAHARAN TO SPAIN AFRICANS FROM THE NORTH AND SOUTH OF MOROCCO

Abdelhamid JAMOUR¹

Flsh, Agadir (Maroc)

Nadia ACHADMI²

Flsh, Agadir (Maroc)

Résumé :

Si l'immigration des subsahariens au Maroc est un fait établi depuis fort longtemps, la plupart des études la limite essentiellement au nord du Maroc. Du fait de sa proximité géographique, il est le point de départ de la plupart des tentatives d'entrée 'clandestine' en Espagne. Cependant, les stratégies et les routes migratoires ont évolué en fonction du renforcement des mesures de contrôle frontalier et de surveillance maritime mises en place dans la zone du détroit de Gibraltar et dans le périmètre frontalier de Ceuta et Melilla. Aussi, à partir du début des années 2000, l'archipel des Canaries est devenu progressivement une destination des flux migratoires irréguliers en provenance du continent africain. Il est devenu l'une des destinations favorites sur les routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. Au cours de ces dernières années ce phénomène n'a cessé de s'amplifier au point de devenir une question prioritaire sur le plan régional et international et de retenir l'attention des gouvernements. De ce fait, le sud-ouest du Maroc constitue une base opérationnelle, un espace de passage d'une grande importance et une étape clé pour les migrants subsahariens qui cherchent à quitter le continent africain vers l'Europe. À partir de cette étude empirique et le suivi de nombreux parcours migratoires, nous analysons une réalité migratoire basée sur deux zones clés de la migration irrégulière vers l'Espagne.

Mots-clés : Migration, Migration irrégulière, Ceuta, Melilla, îles de Canaries, Nord marocain, Sud marocain.

Abstract:

While Sub-Saharan immigration to Morocco has been an established phenomenon for a significant period, most studies have predominantly confined its scope to the northern regions of Morocco. Due to its geographical proximity, this area serves as the primary launching point for the majority of 'clandestine' attempts to enter Spain. Nevertheless, migration strategies and routes have evolved in response to the fortified border control measures and maritime surveillance implemented in the Strait of Gibraltar zone and the border perimeters of Ceuta and Melilla. Consequently, since the early 2000s, the Canary Islands have gradually emerged as a destination for irregular migration flows originating from the African continent. It has become a favored destination along migration routes from West Africa and the Maghreb. Over recent years, this phenomenon has significantly escalated, becoming a paramount issue regionally and internationally, garnering the attention of various governments. Therefore, the southwestern region of Morocco represents an operational base, a critical transit space, and a pivotal stage for Sub-Saharan migrants seeking passage from the African continent to Europe. Drawing on empirical study and the tracking of numerous migration trajectories, we analyze a migratory reality centred around two pivotal zones of irregular migration towards Spain.

Keywords: Migration, Irregular Migration, Ceuta, Melilla, Canary Islands, Northern Morocco, Southern Morocco.

¹ Abdelhamid Jamour, Docteur en Géographie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, e-mail : Abdelhamid.jamour@gmail.com.

² Nadia Achadmi, Docteure en Géographie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, e-mail : Nadiachadmi222@gmail.com.

INTRODUCTION

Sous l'effet du nombre croissant de migrants et de réfugiés sur son sol et en raison de sa nouvelle situation migratoire en tant que pays d'accueil, le Maroc a choisi d'entreprendre la réforme de sa politique migratoire. Le Royaume figure parmi les premiers pays de l'Afrique du Nord à avoir accordé une attention particulière à la migration d'Afrique subsaharienne. Dans ce sens, il a adopté une politique d'accueil et de régularisation des migrants subsahariens.

Si l'adoption en 2003 de « la loi relative à l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc, l'immigration et l'émigration irrégulières », dite loi 02-03, est considéré comme démarche sécuritaire, ce pays, a lancé en 2013 une nouvelle politique nationale d'immigration et d'asile, qui prend en considération les droits des migrants et qui est fondée sur une approche humaniste, globale et intégrée. Un ensemble de mesures et de conclusions ont été amené par cette nouvelle politique migratoire. Des améliorations significatives qui illustrent l'ampleur et la profondeur du changement impulsé par cette nouvelle politique, ont été enregistrés, notamment la réalisation des campagnes de régularisation de 2014 et celle entamée fin 2016.

La nouvelle politique d'immigration et d'asile a dégagé ses limites et a promis que le pays continuerait à coopérer avec l'Union Européenne pour établir une nouvelle stratégie d'ouverture sur les pays d'origine des migrants, dont les caractéristiques principales correspondent aux engagements du Pacte de Marrakech sur les migrations de 2018.

Malgré tous ces efforts déployés par le Maroc dans le domaine de la politique migratoire, il convient de s'intéresser et de comprendre de plus en plus le comportement du principal acteur et contributeur au phénomène à savoir « l'immigré subsaharien ». Sa forte présence au Maroc a créé une dynamique et des flux migratoires venant du sud du continent vers le nord pour rejoindre l'Europe. Le professeur Mohamed CHAREF a considéré la tentative de franchissement des clôtures de Ceuta et Melilla en septembre-octobre 2005, et l'arrivée massive de bateaux de migrants aux îles Canaries en 2006-2007, comme « l'un des épisodes les plus importants pour l'analyse et la compréhension de la migration irrégulière, car pour lui, la présence de l'immigré subsaharien au Maroc incarne une sorte d'arrêt forcé, il l'interprète comme un résultat plutôt qu'un choix de l'espace européen clos entouré par la barrière méditerranéenne d'un côté et l'océan Atlantique de l'autre » .

Dans le présent article, nous avons l'ambition de mettre en lumière les tentatives des immigrés subsahariens au Maroc pour rejoindre l'Europe d'une manière irrégulière. A cet effet, l'article se divise en deux principaux axes à savoir : les tentatives de franchir les grillages de Ceuta et Melilla, comme premier axe et le deuxième consiste à analyser les tentatives de navigation de ces derniers à travers des bateaux connus sous le nom de "pateras" partant du sud du Maroc vers la direction des îles Canaries.

I. IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE ET TENTATIVES DE PRISE D'ASSAUT LA CLOTURE DE CEUTA ET MELILLA

Il est connu que la migration irrégulière au Maroc est liée directement aux facteurs géographiques. Ceuta (19,4km²) et Melilla (13,4 Km²) sont considérées seules frontières terrestres avec l'Union européenne sur le continent africain, ce qui explique pour l'immigré que le fait de pénétrer ce territoire signifie être au sein de l'espace Schengen.

En 1993, les villes de Ceuta et Melilla ont connu une étape importante dans l'histoire de l'immigration, lorsqu'une clôture a commencé à être construite autour du

périmètre des deux villes pour freiner la migration irrégulière, y compris les caméras de surveillance et les caméras infrarouges.

Cependant, l'Espagne n'est pas la seule concernée par le phénomène de la migration irrégulière, cette réalité concerne la plupart des pays de la Communauté Européenne, ce à quoi l'Union s'est associée en fournissant une aide financière estimée à 200 millions d'euros pour construire des barrières de fil de fer, c'est-à-dire supporter 75% des coûts du premier projet qui a été réalisé et mis en place entre 1995 et 2000³.

Les pays de l'Union ont mené une politique sécuritaire de fermeture sur l'environnement extérieur. Selon le rapport publié par la Commission Européenne en octobre 2005, la situation actuelle des frontières séparant le Maroc et l'Espagne dans les villes de Ceuta et Melilla est la suivante :

1. Les frontières extérieures de la ville de Melilla se distinguent par une double clôture frontalière, d'environ 10,5 km de long, à 3,5 mètres au-dessus du sol, et le mur intérieur atteint 6 mètres à certains endroits. Les deux clôtures sont équipées de fils pour empêcher les migrants irréguliers d'escalader, et le système de surveillance comprend plus de 100 caméras de surveillance, des microphones audio et des surveillances infrarouges.
2. Aux frontières terrestres extérieures de Ceuta, il y a une double clôture frontalière d'une longueur de 7,8 km, et la présence de 300 policiers et 600 gardes-frontières, avec 37 caméras portables installées le long de cette frontière, le même équipement de surveillance qu'à Melilla, plus des hélicoptères pour surveiller les mouvements de migrants tout au long des frontières extérieures.

Certes, il s'agit alors d'une démarche purement sécuritaire poursuivie par les pays du Nord pour limiter l'immigration irrégulière en provenance des pays du Sud. D'autre part, ces mesures n'ont pas découragé les immigrés subsahariens de tenter de prendre d'assaut les clôtures frontalières, cela est principalement due à l'expérience que l'immigré lui-même a emportée avec lui lors de son projet d'immigration. Mohamed CHAREF s'interroge :

Comment peut-il en être pour des individus qui ont quitté leur domicile familial dans certains cas depuis plusieurs années (de 24 mois à 5 ans selon les témoignages de Gambiens et de Congolais) et qui se retrouvent par la force des choses arrêtés à quelques pas de l'Europe⁴.

Les événements de Ceuta et Melilla En 2005, montrent que les immigrés subsahariens insistent à escalader et franchir les grillages, en utilisant des échelles fabriquées en bois de la forêt de GouroGouro ou de Belyonche au Maroc. Un rapport du Conseil Consultatif pour les Droits de l'Homme formalise les événements de 2005, décrit comme suit:

Dans la nuit du 29 septembre 2005, 500 immigrés, dont la plupart originaires d'Afrique subsaharienne, ont tenté d'entrer par force dans la ville de Ceuta. Certaines nouvelles rapportent qu'au moins cinq d'entre eux ont été tués et beaucoup ont été blessés (...) Le jeudi 6 octobre, des attaques similaires ont été enregistrées avec la même intensité, mais cette fois à Melilla avec de coups de feu, et on ne sait pas s'il s'agissait d'Espagnols ou de

³ SADDIKI, 2012, p. 51.

⁴ CHAREF, 2009, p. 2.

Marocains. On parlera aussi de la mort de 6 personnes parmi les immigrés africains qui ont pris d'assaut, et beaucoup d'entre eux ont été blessés.⁵

Nous concluons, à travers le rapport du Conseil Consultatif, que l'approche qu'adopte l'Espagne est basée sur la dissuasion, s'accompagnant en contrepartie d'une nouvelle tactique par les migrants subsahariens. La migration irrégulière était basée sur la règle de l'infiltration par la mer en Espagne, et les réseaux migratoires menaient souvent leurs opérations dans la nuit, par contre pour les événements de Ceuta et Melilla, l'immigré subsaharien a choisi de se libérer des réseaux migratoires et a préféré de se lancer sous forme de vagues d'immigrées.

À travers cette nouvelle méthode utilisée par les immigrés subsahariens pour prendre d'assaut les barrières, à savoir la fabrication des escaliers et la répartition des rôles entre les groupes d'immigrés, nous concluons qu'il y a un responsable qui dirige ce processus. Les incursions se déroulent selon un schéma organisé, mené par trois groupes. La méthode sur laquelle repose l'opération, où

les militaires marocains ont remarqué le caractère formel de l'organisation des attaques, en s'appuyant sur trois étapes. L'attaque est menée selon une tactique bien fondée. La première équipe, composée majoritairement des nouveaux arrivants, court vers les forces de sécurité en faisant du bruit pour distraire l'attention des gardiens. Le deuxième groupe, composé de vétérans, aide la première équipe à distraire les forces de sécurité après avoir placé les échelles, ainsi le troisième groupe, composé des membres les plus anciens, capable d'escalader le mur avec ces échelles⁶.

Il convient de noter que prendre d'assaut la clôture de Ceuta ou Melilla n'est pas le seul moyen d'atteindre l'espace Schengen de manière irrégulière. Comme on le sait, les citoyens marocains qui ont une carte d'identité où il est mentionné la résidence à Tétouan ou Nador peuvent entrer à Ceuta et Melilla par présentation de leurs cartes d'identité seulement. Selon Amnesty International, le prix de "location de carte d'identité par les Marocains à ceux qui souhaitent entrer dans les deux villes coûte entre 5000 et 20 000 dirhams, mais cette méthode ne peut pas être utilisée par les immigrés des pays subsahariens, car leur apparence physique est souvent différente de celle de la plupart des Marocains. Par conséquent, les immigrés utilisent généralement des bateaux, se faufilent dans des camions, escaladent la barrière frontalière ou même nager jusqu'à l'autre rive.⁷

Il est à noter que les marocains utilisent aussi les mêmes moyens, car entre le 17 et 18 mai 2021, près de 8 000 migrants sont entrés à la nage ou à pied dans l'enclave de Ceuta, une vague migratoire sans précédent. Dans le même temps, 86 migrants, sur un total de plus de 300, ont pénétré dans l'enclave de Melilla, située à 400 kilomètres à l'est du Maroc.

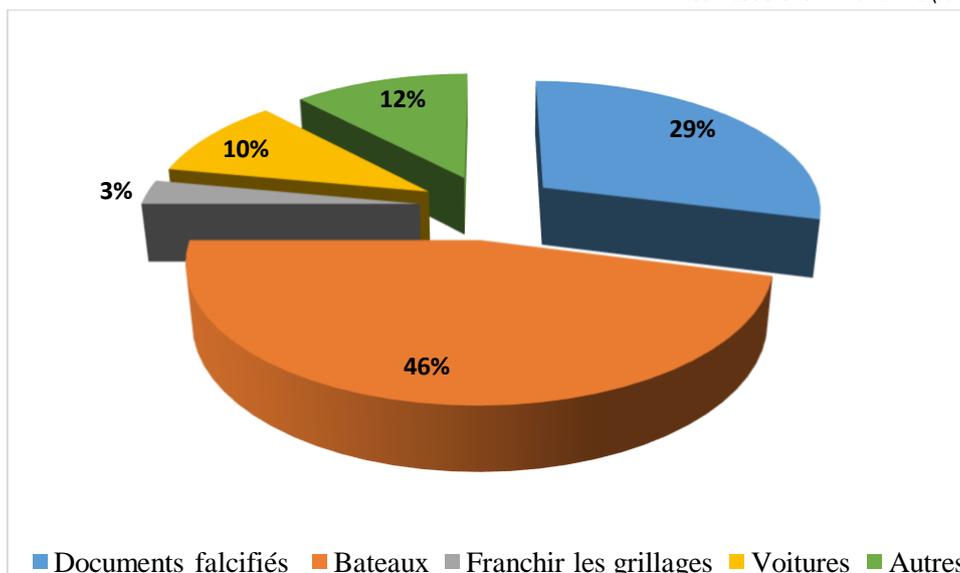
Ainsi, le schéma ci-dessous montre les méthodes et moyens adoptés par les subsahariens pour rejoindre la ville de Ceuta depuis les villes de Tanger et Tétouan.

Figure1: Moyens et méthodes utilisés pour entrer à Ceuta par les migrants irréguliers entre septembre 2014 et Juillet 2015

⁵ Conseil Consultatif pour les Droits de l'Homme, 2006, pp. 11-41.

⁶ Conseil Consultatif pour les Droits de l'Homme, *ibid.*, p. 25.

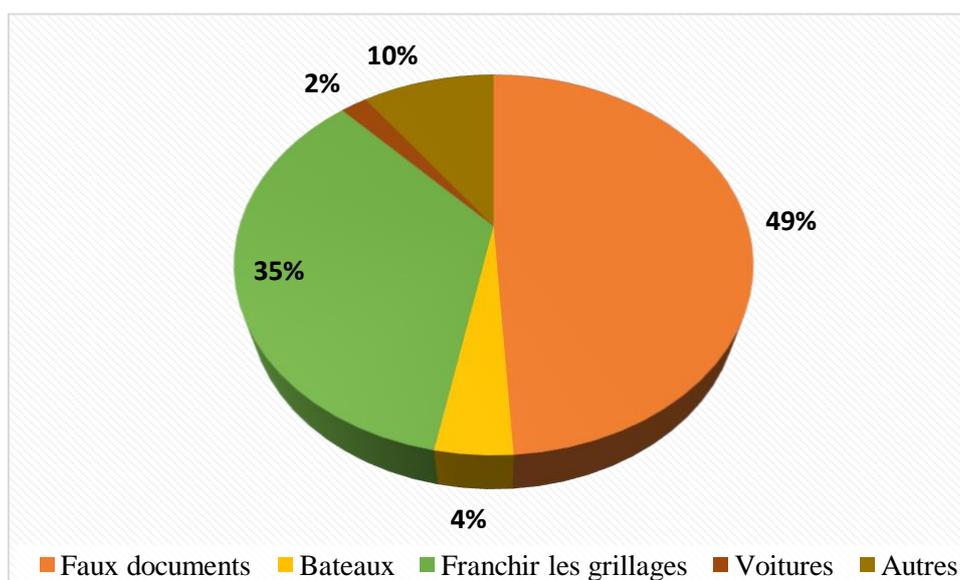
⁷ Amnesty International, 2015, pp. 15-16.



Source : Réalisation Personnelle basée sur les données du rapport d'Amnesty International, 2015.

Il ressort du graphique ci-dessus, que les moyens les plus adoptés par les immigrants irréguliers pour entrer à Ceuta sont les bateaux avec un taux de 46%, tandis que les immigrants marocains en situation irrégulière préfèrent davantage entrer à Ceuta en présentant de fausses cartes d'identité, et cette méthode ne met pas la vie des gens en danger, et constitue 29% malgré son coût élevé. Le ministère espagnol de l'Intérieur a déclaré qu'en 2014 le taux d'assaut de la clôture de Ceuta n'était que de 3%. Il convient de noter que les voies et canaux employés par les immigrants en situation irrégulière pour s'infiltrer à Melilla diffèrent de ceux utilisés pour entrer à la ville de Ceuta. Le graphique ci-dessous montre les canaux d'entrée dans l'espace Schengen depuis Melilla.

Figure 2: Canaux utilisés pour entrer à Melilla par les migrants irréguliers entre septembre 2014 et Juillet 2015



Source :

Réalisation personnelle basée sur les données du rapport d'Amnesty International, 2015.

D'après le graphique ci-dessus, nous constatons que le moyen le plus utilisé par les immigrants irréguliers pour entrer à Melilla est la soumission de faux documents, avec un taux qui s'élevait à 49%. Contrairement à Ceuta, les tentatives de prise d'assaut de la

clôture frontalière de la ville de Melilla sont fréquentes chez les immigrés subsahariens, avec un taux de 35%, en plus de d'autres méthodes qui représentent un taux de 10%, dont la nage qui reste la méthode la plus utilisée.

Les différents moyens adoptés par les migrants subsahariens et les modalités des réseaux migratoires pour rejoindre l'espace Schengen par voies terrestres (Ceuta et Melilla) sont compensées par le durcissement des procédures et des contrôles aux frontières, sauf qu'il s'avère que ces contrôles visant à réduire la migration irrégulière ne répondent pas de manière satisfaisante aux défis liés à la migration auxquels elle est confrontée l'Union Européenne actuellement, comme nous pouvons le constater ces dernières années, malgré une légère baisse du nombre de tentatives de migration irrégulière en provenance de voies terrestres et maritimes dans le nord du Maroc, cela ne baisse pas les flux d'immigrés et leur motivation à concrétiser le projet migratoire depuis les côtes sud du Maroc.

II. MIGRATION IRRÉGULIÈRE DANS LES CÔTES SUD DU MAROC VERS LES ÎLES CANARIES

On sait bien que la migration irrégulière s'effectue de deux manières, soit à entrer aux frontières du pays par voie terrestre, aérienne ou maritime d'une manière régulière jusqu'à l'expiration du visa touristique, qui est considérée comme la voie la plus sûre, soit d'une manière très tragique, qui consiste à nager, en utilisant parfois des bouées gonflables ou des canots pneumatiques, en mettant leur vie en péril et entraînant souvent leur mort.

A cet égard, nous avons soigneusement examiné et inventorié les chiffres sur la migration irrégulière dans le monde, entre le 6 janvier 2014 et le 8 septembre 2020, nous avons constaté que le nombre total de tentatives au cours de cette période s'élevait à 7592.⁸ Parallèlement, le nombre de victimes à cause du phénomène depuis six ans (soit 2190 jours), s'élève à 21 561 décès sans compter le nombre des personnes disparues.

Le continent africain quant à lui, reçoit un nombre important des migrants irréguliers, en raison de la transformation du nord du continent en une destination principale pour ceux qui souhaitent rejoindre l'Europe. A cet effet, le nombre de tentatives pour la même période a atteint un total de 2905, plus d'une tentative par jour, entraînant 11 411 décès, l'Afrique du Nord a enregistré presque 5 119 décès entre 2015 et septembre 2020. Le tableau ci-dessous illustre en détail le nombre de victimes de la migration irrégulière en Afrique du Nord.

Tableau 1 : Nombre de décès liés à la migration irrégulière en Afrique du Nord entre 2015 et 8 septembre 2020

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier	41	57	125	76	87	46
Février	5	347	70	77	84	31
Mars	55	177	30	54	75	25
Avril	7	73	26	54	75	25
Mai	13	132	37	64	22	37
Juin	40	140	80	56	62	0
Juillet	25	85	83	64	36	64
Août	28	97	80	52	51	40
Septembre	45	35	111	64	61	3
Octobre	189	152	114	68	55	0

⁸ <https://missingmigrants.iom.int/>, consulté en décembre 2022

Novembre	90	91	133	65	78	0
Décembre	287	119	124	40	84	0
Total	825	1505	1013	734	755	287

Source : inventaire chercheur Basé sur les données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Selon le tableau ci-dessus, on remarque que l'année 2016 a battu le record en nombre de victimes des immigrés irréguliers, avec un total de 1505 décès dans les pays d'Afrique du Nord, et lorsqu'on observe une baisse à partir de 2017, on constate que le nombre de victimes de la migration irrégulière a diminué au cours de la première moitié de chaque année lié à la période de la Pandémie de « Corona Virus ». Ce frein sanitaire obligeait de nombreux immigrés subsahariens à abandonner le projet d'immigration, même temporairement.

Le Maroc, le seul pays du nord du continent et de la Méditerranée occidentale sur lequel les immigrés subsahariens peuvent entrer à Ceuta et Melilla au nord ainsi que les côtes sud vers les îles Canaries⁹, qui est devenu un point d'arrivée essentiel d'un nombre important et croissant de migrants irréguliers marocains et de migrants irréguliers en provenance des pays subsahariens.

Le long de la côte sud-ouest, qui s'étend du nord d'Agadir vers la ville de Dakhla sud, est un point de départ des migrants irréguliers vers les îles espagnoles, « l'île de Fuerteventura » en premier lieu, qui se situe en face de la côte marocaine et qui se trouve dans moins de 100 kilomètres. Cependant et à travers l'inventaire minutieux que nous avons fait, des tentatives de migration irrégulière vers les îles Canaries sont d'un total de 135 tentatives qui ont été enregistrées, le tableau ci-dessous représente les victimes du phénomène de la migration irrégulière vers les îles Canaries entre la période de 2014 jusqu'à 2020.

**Tableau 2 : Victimes de la migration irrégulière vers les îles Canaries
Entre janvier 2014 et 29 septembre 2020**

Nombre des enfants	Nombre des hommes	Nombre de femmes	Total des morts et des disparus	Minimum des disparus	Nombre des victimes
22	77	56	1411	678	733

Source : Réalisation personnelle basée sur les données de l'Organisation internationale pour les migrations OIM.

Il ressort du tableau ci-dessus, que malgré le double nombre de tentatives de migration irrégulière vers les îles Canaries, la tragédie et les chiffres fournis par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) constituent des chiffres effrayants et expriment l'ampleur de la tragédie causée par l'Atlantique en comparaison avec la Méditerranée.

L'étude du phénomène de la migration irrégulière depuis le sud-ouest reste d'une grande importance au regard du drame qu'elle a laissé derrière elle et de ses victimes africaines, et afin d'en scruter les données dramatiques, nous présentons le tableau ci-dessous qui détaille ces résultats selon les années suivantes :

⁹ AZIZA, 2006.

Tableau 1: Résultats de la migration irrégulière vers les îles Canaries Janvier 2014 et 29 septembre 2020

Années	Nombre d'enfants	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total des morts et des disparus	Minimum des disparus	nombre de victimes
2014	15	40	29	1030	400	630
2015	0	12	2	41	29	12
2016	0	1	0	78	67	11
2017	0	1	0	1	0	1
2018	0	1	0	8	0	8
2019	4	13	3	104	86	18
2020	3	9	22	149	96	53
Total	22	77	56	1411	678	733

Source : Réalisation Personnelle basée sur les données de l'Organisation internationale pour les migrations OIM 2020.

Nous concluons à travers le tableau ci-dessus que l'année 2014 a connu les plus hauts niveaux de la migration irrégulière vers les îles Canaries, enregistrant un total de 1 030 morts et disparus, et la tragédie a pris de l'ampleur avec l'enregistrement dans la même année des enfants parmi les victimes de la migration irrégulière, avec un total de 15 enfants.

Sans aucun doute, la tragédie causée par l'immigration irrégulière entre les années 2014 et 2016 s'est accompagnée d'un durcissement des procédures par les autorités espagnoles et marocaines, ce qui explique la baisse des victimes vers les îles Canaries entre 2017 et 2018, mais cela ne signifie pas que les tentatives de migration irrégulière ont cessé, cependant, nous avons constaté la reprise du nombre des victimes et leur augmentation entre l'année 2019 et 2020, ce qui nous fait penser que les immigrés irréguliers insistent sur le fait de traverser l'Atlantique coûte que coûte, et nous pouvons donc se dire que le diagnostic et l'interprétation du phénomène de migration irrégulière vers l'Europe n'est complet qu'en étudiant le phénomène depuis le sud-ouest marocain, qui reste une vaste zone géographique dans laquelle il y a de multiples points de départ et laisse derrière elle des tragédies et des victimes de toutes sortes d'âges et de sexes. Le professeur Mohamed CHAREF a évoqué le déplacement des immigrés irréguliers du nord du Maroc vers les villes du sud, depuis 2002, où il a expliqué que la diminution significative en 2005 du nombre d'immigrés, principalement en provenance des pays subsahariens, est le résultat de la coopération entre le Maroc et l'Espagne.¹⁰,

Sur la base de ce qui précède, l'importance de la zone géographique du sud-ouest est significative dans l'étude du phénomène de la migration irrégulière, cette migration prend de nombreuses formes, emploie diverses méthodes pour y parvenir et qui se différencient d'une zone à l'autre. Cette disparité a causé des drames et des victimes vers les îles Canaries.

Il ne fait aucun doute que les solutions sécuritaires et le durcissement des mesures de contrôle dans le nord du Maroc, en plus des opérations d'expulsion d'une part, et le choix des migrants subsahariens de changer la destination de départ en se dirigeant vers le sud de d'autre part, ont entraîné une pression sur les villes du sud du Maroc en général et sur les villes côtières du sud en particulier.

¹⁰CHAREF et CEBRIAN, 2009, pp. 107-114.

CONCLUSION

Le Maroc, vu son histoire et sa situation géographique, est devenu un pays d'immigration avec des flux migratoires en provenance surtout des pays subsahariens, ces derniers qui connaissent des crises socio-économiques et des problèmes de développement ont choisi la migration irrégulière à travers la Méditerranée ou l'océan Atlantique pour effectuer des trajets vers l'Europe, à partir du Maroc. Cette migration est souvent tragique, et vu l'importance de l'espace d'étude, la question demeure, à quel point le sud marocain peut-il être considéré comme une zone d'installation, quoique temporairement des subsahariens?

BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International (2015). « *Peur et Barbelés La stratégie de l'Europe pour tenir les réfugiés à distance* », consulté en septembre 2020, dans : <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=5652e0944>
- AZIZA, Mimoun (2006). «Migration maghrébine Enjeux actuels et Contentieux», Publication *Cahiers du Centre d'Etudes des Mouvements Migratoires Maghrébins*, Oujda. Consulté juin 2023 in : https://www.fh2mre.ma/migration-maghrebine-enjeux-actuels-et-contentieux/wpcontent/uploads/2012/02/migration_marghrebine_enjeux_actuels_et_contentieux.pdf
- BENSAAD, Ali (2009). *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*. Paris, Édition Karthala.
- CHAREF, Mohamed (2009). *Le Maghreb central face à ses migrations : le cas du Maroc. Dans Regards sur les migrations tunisiennes*. Agadir, Editions Sud Contact.
- CHAREF, Mohammed et CEBRIAN, Juan A. (2009). « Des pateras aux cayucos : dangers d'un parcours, stratégies en réseau et nécessité de passeurs », revue *Migrations Société*, vol. 125, no. 5.
- CHAREF, M.; BEN ATTOU, M. et WAHBI, M. (2015). « Migrations Marocaines aux Canaries », publication du *Centre des Etudes Sahariennes*.
- Conseil Consultatif pour les Droits de l'Homme (2007). *Rapport d'enquête sur les incidents d'immigration illégale*, Rabat.
- SADDIKI, Said (2012). « Les clôtures de Ceuta et de Melilla Une frontière européenne multidimensionnelle », *Revue Études internationales*, volume XLIII, N° 1, Québec.